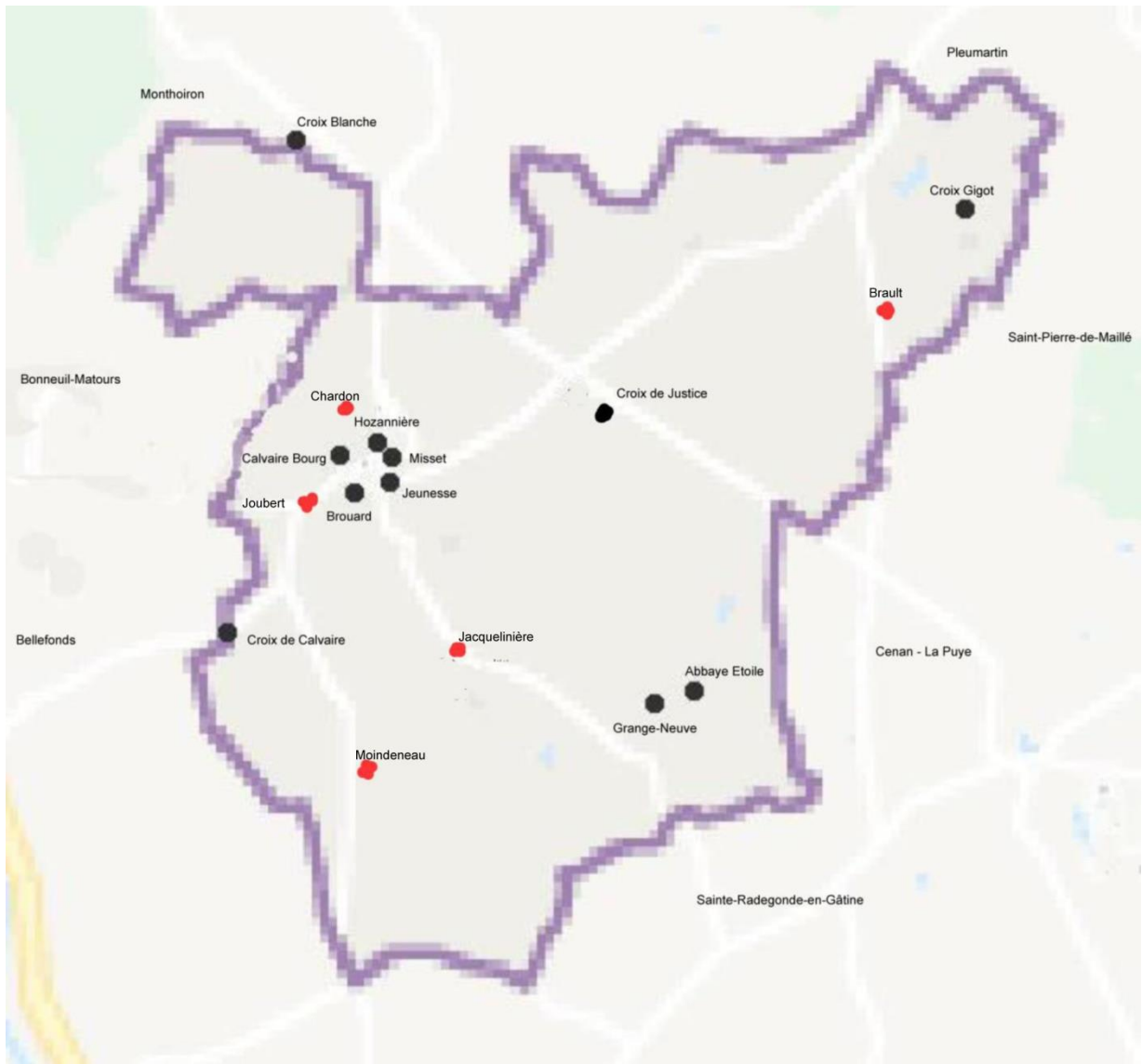


*Les croix
monumentales
d'Archigny*



Carte d'Archigny avec position des croix existantes, en noir, et disparues, en rouge.
Seule la croix Paill  n'est pas indiqu e par manque d'informations sur sa situation.
  noter le regroupement des monuments autour du bourg.

Il y a croix et croix ... *quadrivium* et *crux* !

Dès le Moyen Âge, afin de définir une intersection de chemins, il était donné à ce croisement le nom de l'occupant de la maison sise à cet endroit. Ces croisements de chemins, petits ou grands, étaient appelés « croix » et ce terme avait pour origine latine *quadrivium* signifiant *quatre voies*. N'y étaient pas toujours érigées des croix de carrefour.

Mais souvent, à ces embranchements de chemins, l'homme, dans sa croyance en Dieu et au Diable, installa des crucifix, calvaires ou croix destinés à rappeler au pécheur que Dieu le protégeait, mais également, on ne sait jamais, à chasser ce diable qui, malgré une grande croyance dans le Seigneur, faisait une peur bleue aux utilisateurs desdits chemins. Chasser le démon et faire ses dévotions étaient le but de ces monuments. Elles pouvaient être implantées également en lieu et place d'une représentation de divinité pour renforcer la christianisation du site. On les nommait croix de christianisation ou croix de chemins, ce sont des *crux*.

Parmi les **croix du culte des morts**, on distingue les croix de cimetière, en pierre, en fer forgé simples ou décorées d'ornements de cuivre repoussé, veillant sur une simple pierre tombale ou culminant au faite d'une chapelle funéraire ; les croix d'épidémies, érigées pour conjurer le sort, comme durant la peste en 1598, ou encore les croix de commémorations en souvenir d'un mort à la guerre, d'un accident...

Les **croix de procession** ou croix processionnelles se présentent sous la forme d'un crucifix ou d'une croix portée en hauteur lors des processions chrétiennes. Nous pouvons y lier les croix hosannières destinées à la procession du dimanche des Rameaux et que l'on trouve en abondance dans le Poitou. La croix hosannière, classique ou monumentale, pouvant aller jusqu'à 10 m de haut, était posée sur un soubassement circulaire en pierre. Son fût plein et cylindrique était surmonté d'une croix. Une tablette liturgique permettait au curé de célébrer un office, décès ou fête des morts. Cette croix surmontait souvent une fosse commune ou un ossuaire. Les prêtres enterrés dans les cimetières, et non en l'église, l'étaient à ses pieds. On y déposait l'hosanne (buis) le jour des Rameaux.

Les **croix vouées au culte des saints**. Aucune croix d'Archigny n'est vouée à un saint, du moins les noms qu'elles portent ne nous orientent pas en ce sens.

Les **croix de bornage**. À l'époque romaine, les propriétés étaient bornées par des pierres levées. Elles furent souvent remplacées, à l'époque médiévale, par des pierres levées marquées d'un blason pour indiquer le cadre de juridiction des seigneuries, villes ou abbayes. Ces bornes sont en général situées en rase campagne puisque délimitant autrefois une propriété, elles peuvent aussi être un arbre ou tout autre signalement sortant de l'ordinaire. Les bornes blasonnées pouvaient être remplacées par des croix dites de bornage qui marquaient la limite de fiefs contigus. Elles ont généralement disparu.

Les **croix de missions** se multiplient après qu'Henri IV, avec l'édit de Nantes, ait mis un terme, en 1598, aux guerres de Religion. Le Poitou, et notamment la région châtelleraudaise, était une terre hautement protestante et les missionnaires dépêchés par l'évêque furent nombreux à parcourir les campagnes pour rapporter la foi perdue en l'Église catholique. De là, pour confirmer la mission, une croix était élevée, souvent près des églises, et la date de la mission figurait, normalement, sur ce monument.

Les **croix de justice** indiquaient les lieux où une seigneurie avait droit de moyenne ou haute justice. Elles portaient en général le blason du seigneur détenteur de ces droits et qui les avait commanditées. On la trouvait généralement fixée sur le mur du bâtiment où était rendue la justice. Elles ne côtoyaient pas les piliers et fourches patibulaires destinés aux pendaisons, les suppliciés n'ayant droit à aucune aide spirituelle.

Les **croix faisant corps avec des édifices religieux** peuvent, au niveau architectural, se situer à l'intérieur ou à l'extérieur de ces édifices. Extérieurement, elles peuvent être sculptées ou apposées sur la façade ou sur des clochers de pierre. Mais, les croix les plus nombreuses liées à ces monuments sont celles qui, depuis le Moyen Âge, sont installées au sommet des clochers. Croix de fer forgé pour la plupart, elles sont souvent surmontées d'un pivot sur lequel est fiché un coq ou une girouette.

Les **croix votives**, érigées suite à l'accomplissement d'un vœu fait par le donateur (guérison, maternité, protection pendant la guerre...).

Les **croix offertes** par des familles, souvent des notables ou d'un rang social élevé.

Lexique

Croix latine : la partie inférieure du bras vertical, le *stipes*, est plus longue que les autres. Le bras horizontal est nommé *patibulum*.

Toutes les croix d'Archigny sont latines et anépigraphe, c'est-à-dire sans inscription, excepté la croix hosannière sur laquelle figurent deux dates.

Croix : on la désigne sous cette appellation si elle ne porte aucun ornement.

Crucifix : c'est une croix portant un Christ.

Calvaire : c'est une croix portant un Christ et présentant, en plus, un ou plusieurs autres personnages présents au Golgotha. Un calvaire peut être composé de plusieurs croix côte à côte.

Fût : partie cylindrique d'une colonne. Pour les croix, partie posée sur le socle et recevant la croix proprement dite.

Monolithique : composé d'une seule pierre.

Piédestal : Socle.

Tablette liturgique : pierre du socle sur laquelle le prêtre posait le livre liturgique.

Archigny

Dans notre région poitevine, nombreuses sont les croix qui ont résisté au temps. Après recensement il en resterait douze à Archigny. Mais l'on entend souvent dire *qui yavions ben une croix dans quou chmin mais j'savions point cqu'elle étions devnue !* Autrement dit : *Qu'il y avait bien une croix dans ce chemin mais que je ne sais pas ce qu'elle est devenue !* Nous pouvons supposer que, les terres du village étant étendues et présentant autrefois plus de 150 hameaux, les croix fleurissaient à tous les embranchements de chemins.

Celles que nous allons étudier ont peut-être été envahies de végétation, mutilées, dégradées par le temps et les discordes, plutôt menacées par l'incurie que par le vandalisme, mais ces croix ont été sauvées, rénovées ou carrément refaites.

Nous présentons ces croix, toutes de forme latine, par ordre alphabétique.

La Croix Blanche

Cette croix en tuffeau, datée du XI^e siècle, était située sur la commune d'Archigny au hameau de Fressineau qui, en 1818, fut rattaché à Monthoiron. La Croix Blanche a donc quitté Archigny !

Elle est située à l'intersection de deux routes, qui devaient être, autrefois, des chemins dont l'un menait vers l'église, le presbytère et la métairie de Fressineau, alors commune médiévale. Usée par le temps, elle fut enlevée récemment.

La croix latine monolithique actuellement érigée fut construite par monsieur Blondelle en 1985. Plus de tuffeau donc, mais du béton, grisé par les intempéries et par les gaz d'échappement d'une période plus récente. Le socle cubique est un mélange de béton et de pierre. Elle a été repeinte récemment par la municipalité de Monthoiron.



La croix Blanche, désormais sur la commune de Monthoiron © FG 2017

La croix Brouard

Grande croix latine en bois mesurant 2,90 m, érigée sur un talus en bord de champ, elle domine la vallée de Boutigny, de la Forge, du Peu...

Était-elle située un peu plus près des habitations de Boutigny ? Là où au début du XIV^e siècle nous trouvons Étienne Berouard exploitant la *grangia* des frères Botigné. Nous ne parlons pas de ce qui a été plus tard nommé le Haut-Boutigny qui alors n'existait pas, ne présentant sur ses pentes que vignes et foin. Boutigny était en bas du coteau. Des chemins qui se croisaient, l'un descendait du Peu et de la Forge-aux-Giroux, un autre, bordé de buis, menait au moulin de Chavard et un troisième grimpait pour gagner le bourg à travers les vignes du sieur Marescot. Ce croisement portait le nom de l'habitant, Berouard. C'était donc la croix (*quadrilium*) Berouard.

Là encore il faut modifier notre vision actuelle de la disposition des routes et chemins, bien que deux très anciens subsistent. La route n'existait pas puisque construite il y a environ cent ans.

On peut imaginer une croix, certainement de bois, indiquant le carrefour Berouard, patronyme modifié par l'usage et devenu Brouard au fil des siècles. Mais rien n'est certain.

Il se dit que lors d'une mission au XVII^e s une croix aurait été érigée à l'emplacement actuel. Mais aucune mission n'est mentionnée dans les registres paroissiaux à cette époque.

La vieille petite croix de bois longtemps abandonnée et rongée par les intempéries a été réparée en 1935.

En 1952 une nouvelle croix fut fabriquée par Octave Morisset, habitant de la commune d'Archigny, avec du bois offert par le comte Stanislas Descayrac. Elle fut bénite le 6 juin 1952 par le père Julien Dubois.

En 2002, elle fut à nouveau refaite par l'atelier bois du Foyer Populaire sous la responsabilité de Michel Pasquier. Cette nouvelle croix fut bénite le 7 juillet de la même année par le père Jean-Marie Ouvrard.



Bénédictio de la croix Brouard par le père Jean-Marie Ouvrard © JCC 2002

Le calvaire du bourg

Si l'on vient de Bonneuil-Matours, le monument est érigé à l'entrée du bourg, sur la droite dans un virage. C'est un crucifix, et non un calvaire.

Son socle, haut d'1 m et mesurant 1,15 m au carré, supporte une croix de 3 m.

Nous ne savons rien sur l'apparence de la croix de la première mission de 1717, mais on peut la supposer en bois, supportant peut-être un christ argenté payé par les paroissiens, plantée au début du chemin menant du bourg au moulin de Chavard, alors voie principale.

Lors de la mission de 1920, une grande croix de bois supportant un Christ en fonte auréolé de rayons argentés fut posée au même endroit sur un piédestal en pierre taillée.

Sa dernière restauration, en 1987, la remplaça par une grande croix en fer forgé surmontant un socle en pierre. Un symbole moderne, placé au cœur de la croix, est censé représenter le Christ.

Ce crucifix est donc, incorrectement, nommé calvaire.

Sa dernière bénédiction eut lieu en avril 1987 en présence du vicaire épiscopal, du conseiller général, du maire et du conseil municipal.

La mission qui en est à l'origine se tint en août 1717 et nous la trouvons mentionnée dans les registres paroissiaux, *AD86 1716-1718 vues 23 et 29*.

La bénédiction n'eut lieu qu'en septembre.

Cette croix fit, nous l'avons vu, l'objet d'une autre mission, ouverte à Archigny le 11 avril 1920, prêchée par deux pères Rédemptoristes [Congrégation du Très Saint Rédempteur], le révérend père Juteau et le père Gaillard.

En bois, elle supportait un Christ en fonte entouré de rayons argentés.



Crucifix en fonte nommé « le calvaire du bourg » © MM 2017

La croix du clocher

Notre église est datée du XII^e siècle. La première croix surmontant le clocher et apportant sa bénédiction sur l'édifice et sur tout le village a disparu depuis longtemps. Tant de fois le clocher fut-il foudroyé et détruit !

De quand date la croix actuelle ? 1714 ? 1824 ? Charpente, couverture et zinguerie de l'ensemble de l'église, incluant le clocher, ont été refaites intégralement en 1910 mais seule *la pose d'un pied-douche en zinc avec demi-boule sous petite croix de l'église* apparaît sur le devis.

À l'occasion de travaux de toiture et zinguerie sur le clocher en 1989, le coq en cuivre fut descendu pour remise en état, puis replacé sur son lieu de surveillance.

Il fut contrôlé en 2017 lors des derniers travaux de couverture.

Les détails de cette croix de 2,50 m de hauteur et de son support montrent un beau travail de ferronnerie et zinguerie. Même le coq a conservé la couleur rouge de sa crête.



La croix dite du Calvaire

Nous dirons que ce monument a été malheureusement déplacé, car l'histoire, en même temps que son transfert, fut modifiée ; puis nous ajouterons heureusement, car il a été revalorisé et n'est pas tombé dans l'oubli.

Une voie romaine conduisant de Châtellerault à Montmorillon passait par la ligne de crête de Bellefonds. Puis des chemins se tracèrent, l'un allant du bourg d'Archigny à l'Escotière. L'ancienne croix était là, au croisement d'anciens chemins de Bellefonds-Archigny et de la ferme *Maison-Rouge*. Là encore, effaçons les routes actuelles et traçons des chemins et sentiers de traverse. Le toponyme Maison Rouge est un des indices les plus significatifs du passage d'une voie romaine. Il est issu du latin *rubia*, *rouge*, et *mansio*, *auberge*. Ce qualificatif rouge vient de la couleur des maisons qui étaient soit badigeonnées de rouge soit simplement construites de briques non enduites. Ferme aujourd'hui, l'ancienne habitation portant ce nom devait, à l'époque romaine, être une auberge.

Une borne romaine était certainement érigée pour indiquer la direction de cette auberge. Quand ce lieu fut-il converti et une croix érigée à cet endroit ? Difficile de dater sans écrit, mais elle pouvait aussi bien être une croix de bornage, de chemin, de christianisation, qu'une protection contre les épidémies.

Posés en bordure d'un chemin communal, le socle était important et la croix très grande, De bois trop vieilli, sans entretien, elle fut ruinée et le piédestal envahi de ronces.

Cette croix est appelée calvaire à tort car aucun des personnages présents au Golgotha n'y figure.

C'est à l'initiative d'Étienne Guérin, Archignois, que son déménagement et réaménagement ont été entrepris afin de placer le monument sur un terrain privé lui appartenant au hameau de Vilaine. Le but était de l'installer à la limite des communes de Bellefonds et d'Archigny.

Légèrement en retrait de la route, entourée d'arbres, une croix neuve fut donc érigée en 1966 sur le piédestal d'origine, haut de 1 m et mesurant 1,70 m au carré. Les travaux de restauration ont été accomplis par des artisans de la commune d'Archigny, Maurice Genet, maçon, pour le socle, et Fernand Congourdeau, charpentier, pour la croix de bois.

Une restauration aurait eu lieu en 1993. Puis, le bois menaçant à nouveau ruine, une croix neuve, de 3,70 m de haut, fut construite en 2006.

La bénédiction de la croix de Vilaine a été faite par le père Ludovic Gault le 26 août 2007.



Bénédition de la croix dite du Calvaire, dimanche 26 août 2007 © MM 2007

La croix de l'abbaye Notre-Dame-de-l'Étoile

À l'entrée du chemin menant à l'abbaye de l'Étoile s'élève une croix de pierre. Sur un socle monolithique de taille moyenne, 0,50 m, repose un fût cylindrique d'1,90 m orné de bagues toriques et recevant sur sa tablette une croix latine de 0,65 m de haut, également monolithique. Ce monument ressemble à une croix de cimetière.

Aucune inscription n'y figure, mais au cœur de la croix, un raccord à la chaux pourrait cacher une date.

L'abbaye à laquelle elle est rattachée actuellement a été fondée au XII^e siècle. Quand les moines cisterciens ont-ils érigé cette croix, si toutefois ce sont eux ? Monsieur Claude Garda, grand spécialiste de l'histoire de l'abbaye, n'a jamais trouvé mention de cette croix au cours de ses recherches dans les archives sur le monastère.

Rien sur la croix elle-même n'indique la possibilité de la relier à une période certaine de l'abbaye. A-t-elle été sauvée et érigée à l'endroit actuel par d'anciens propriétaires laïcs au XIX^e siècle ? Certains, profondément croyants tel François Philippe de Fouquet (1773-1853), ami personnel et bienfaiteur de sainte Jeanne-Élisabeth Bichier des Ages, la cofondatrice des Sœurs de la Sagesse à La Puye, auraient-ils réutilisé une croix provenant du monastère ? Ou d'ailleurs ? Rien ne prouve son origine.

Située actuellement au carrefour de la route menant à Cenan et du chemin allant à l'abbaye de l'Étoile, cette croix a certainement, comme nous venons de le voir, été déplacée. D'où ? Et par qui ?

Ce monument a subi une restauration dans les années quatre-vingt.



La croix de l'abbaye de l'Étoile © MM 2006

La croix Gigot

Cette croix a d'original son appartenance à trois communes, les délimitant à cette intersection : Pleumartin, Saint-Pierre-de-Maillé et Archigny.

Nous pouvons penser que la toute première appellation de croix signalait un carrefour. Une croix (*crux*) érigée à cet endroit, certainement au Moyen Âge, marqua par la suite le croisement important de ces chemins, même s'ils n'étaient que charretiers ou simples sentiers à l'époque. En 1810, deux chemins s'y croisaient, celui de Maillé à Châtellerault et celui des Basses-Touches à La Roche.

Les hameaux d'Archigny les plus proches, dont les chemins de fermes gagnaient ce carrefour, étaient Puygirault et la Jugierie. Un habitant nommé Gigot a-t-il un jour vécu là ? Avons-nous affaire à la dénomination d'une parcelle de terre ? La croix a-t-elle été offerte par la famille Gigot ?

Ce monument est indiqué sur le cadastre napoléonien de 1810, les archives le font apparaître en 1892 et il aurait été remplacé en 1960.

Le dimanche 20 septembre 1998, une croix neuve en bois, haute de 3,30 m, est dressée sur un socle en béton peint en blanc de 1,20 m de haut, portant le monument à 4,50 m.

Elle est bénite par le père Jean-Marie Ouvrard, curé du secteur paroissial de Pleumartin. Assistaient à la cérémonie les maires des trois communes, une foule importante et des enfants qui ont semé des graines dans l'espoir d'une floraison prochaine et durable.

Ce jour-là, la croix Gigot a été dite *symbole d'entente entre les trois communes*.

CANTON DE PLEUMARTIN

PLEUMARTIN

La croix Gigot, lien d'amitié



La croix Gigot avait été érigée en des temps immémoriaux. Selon les archives, celle plantée en 1892 avait été remplacée en 1960. Dimanche, grâce aux trois communes d'Archigny, de Pleumartin et de Saint-Pierre-de-Maillé, en présence des maires et d'une foule importante, une nouvelle croix en bois sur un socle triangulaire a été bénite par Jean-Marie Ouvrard, curé du secteur paroissial de Pleumartin. « Cette croix, point de liaison et d'amitié entre tous est en même temps un arbre de vie », c'est pourquoi tous les enfants présents ont planté à

ses pieds des bulbes et graines qui pousseront autour des lilas des Indes nains de trois couleurs différentes.

Et comme le faisait remarquer Jacques Pérochon, adjoint au maire de Pleumartin, « il est très heureux de garder la tradition en fêtant le renouveau de cette croix, surtout en cette journée du patrimoine », « symbole d'entente entre les trois communes », selon Michel Amerand, maire de Saint-Pierre-de-Maillé, « trois bancs pourraient y être installés » d'après Jean-Marc Herniot, maire d'Archigny.

Bénédictio de la croix Gigot le 20 septembre 1998, *Nouvelle République* des 23 et 24 septembre 1998

La croix de la Grange-Neuve

De quand date la construction de la ferme la Grange-Neuve ? Nous pouvons supposer que, comme dans la majorité de nos hameaux, une première habitation a été construite au Moyen Âge, peut-être au XII^e ou XIII^e siècle.

Nous la trouvons dans les registres paroissiaux d'Archigny en 1650 comme étant l'une des métairies de l'abbaye de l'Étoile. Elle est donc de construction antérieure à cette période.

Elle fut une nouvelle acquisition de l'abbaye de l'Étoile, d'où peut-être ce toponyme « neuve », mais là encore, nous n'avons pas de date.

La croix d'origine était-elle en bois ou en pierre ?

Elle est érigée à l'entrée du chemin longeant la ferme. Signalait-elle l'intersection de l'ancien chemin menant d'Archigny au Rochereau avec celui venant du Chêne-Vert ? Voulait-on signaler l'appartenance à l'abbaye de l'Étoile de cette nouvelle *grangia* ?

Si tel est le cas, il n'est guère facile de la dater, les métairies ayant pu appartenir aux moines dès le XII^e siècle, comme celle de l'Épine, et jusqu'au XVIII^e siècle.

Posée sur un socle pyramidal en pierre et ciment de 0,80 m de haut, la croix actuelle de 2,20 m, est en ciment sur lequel ont été tracés des motifs d'écorce et de nœuds simulant le bois. C'est le décor « rocaille », qui est à son apogée durant la deuxième partie du XIX^e siècle et début du XX^e. Le ciment Portland utilisé pour les travaux de l'église en 1910 a-t-il servi à la construction de cette croix ? Le décor n'apparaît pas être du bricolage, alors, qui était le rocailleur ?

Nous n'avons malheureusement aucune information sur la réalisation de cette croix.



La croix hosannière

Cette croix est la plus ancienne datée puisque sur son fût sont gravées les années 1670 et 1781.

Elle devait, à l'origine, être érigée dans l'ancien cimetière, près de l'église, actuellement la place du 8-Mai. Elle est maintenant placée dans l'allée principale du cimetière communal.

Cette date, 1670, en fait l'une des plus anciennes croix hosannières de la région puisque datant du XVII^e s. et qu'au XVIII^e siècle une autre bénédiction a dû avoir lieu. Seulement une dizaine de ces croix du Pays chauvinois sont antérieures au XIX^e s ; la période la plus faste pour leur implantation étant la seconde moitié du XIX^e siècle.

L'ensemble du monument est en pierre. Le socle imposant est à angles coupés et la tablette liturgique, surmontant trois modillons usés, est très abîmée. Le fût pyramidal est rompu par une bague torique à environ 50 cm du haut du piédestal. Le sommet est couronné d'une tablette sur laquelle s'assoit une croix latine monolithique.

Elle mesure 2 m 75 et son piédestal 1 m de hauteur, portant l'ensemble du monument à 3 m 75.

Les croix hosannières étaient le but de la procession du dimanche des Rameaux. La tablette liturgique permettait au curé de célébrer un office, décès ou fête des morts. Cette croix surmontait souvent une fosse commune ou un ossuaire. Les prêtres enterrés dans les cimetières, et non en l'église, l'étaient à ses pieds.

L'origine du terme hosannière pourrait venir de l'hosanne qui était le buis sacré déposé sur la croix, tradition en Poitou et en Charentes

Hosannière viendrait peut-être également de « Hosanna », chant liturgique chanté le jour des Rameaux (*Hosanna, Hosanna, Hosanna, au plus haut des Cieux*). Dans ce cas, *hosanna* signifie *donne le salut (sauve donc ou sauve maintenant)*.

Les croix hosannières, de par leur conception, ont souvent été confondues avec les lanternes des morts.



La croix de la Jeunesse

Cette grande croix de bois de 3,30 m est érigée sur un terrain privé, au croisement du chemin des Élardières et de la route menant au Moulin-de-Vaux.

Elle pourrait dater du XIX^e siècle puisqu'il faut du temps pour qu'une croix soit ruinée et qu'en 1907 on parle de « nouvelle croix ».

Une annotation dans l'almanach paroissial de 1908 y fait état d'une procession le 9 mai 1907, Ascension et première communion par l'abbé Germain Garraud [curé d'Archigny de 1906 à 1909] : *Le soir, à vêpres, une belle procession s'est déroulée en bon ordre au chant des cantiques vers la nouvelle croix de « la Jeunesse », replantée sur la propriété de Mr Delaveaux. Cette croix, dont l'arbre offert par Mr le marquis de Pleumartin mesure plus de 10 mètres de longueur, est un beau monument qui perpétuera dans la mémoire des enfants le souvenir de leur première communion. Après une chaleureuse allocution de circonstance et la bénédiction de la croix, la procession est rentrée à l'église où la bénédiction du Saint Sacrement a clôturé cette inoubliable fête.*

Jeanne Moulin nous raconta qu'enfant, en 1930, lorsqu'elle allait réciter le chapelet au pied de la croix, cette dernière était en bois et portait un cœur en son cœur.

Entre 1933 et 1935, la croix est tombée. On peut penser qu'un autre monument fut dressé ensuite.

Refaite de facture simple en 2006, sa dernière bénédiction eut lieu le dimanche 26 août 2007 par le père Ludovic Gault.



Bénédiction de la croix de la Jeunesse le 26 août 2007 © MM 2007

La croix de la Justice

Le toponyme « Justice » désigne le lieu où la justice royale ou seigneuriale était appliquée. Y étaient installés, bien en évidence, les piliers sur lesquels étaient appuyées les fourches patibulaires destinées à recevoir les pendaisons et autres peines. On laissait là les corps en décomposition pour apeurer. Ces lieux étaient généralement situés hors les murs du village, à un carrefour de grand passage. A Archigny, ce carrefour faisait se croiser le grand chemin du Berry (très passager) et les chemins de traverse.

Il y eut en ce lieu, à l'origine, un carrefour (*quadrivium*) qui apparemment est à l'origine du toponyme. Plus de trace des fourches patibulaires généralement en bois, et les piliers en pierre les supportant ont dû, à une certaine époque, faire l'objet de remploi... Juste la Croix-de-Justice, carrefour, comme autrefois.

Avvertissement : l'explication fournie dans notre ouvrage sur les croix est erronée. Celle ci-avant est la bonne.

Quand une croix fut-elle érigée à ce carrefour ? Au XVII^e s. la toponymie du lieu était seulement *la Justice*, faisant référence au lieu de supplice. La croix apparaît sur les documents des premières distributions de terres aux Acadiens en 1773, elle est donc antérieure.

Croix de bois, elle se dégrada.

Le 6 novembre 1952, le curé Julien Dubois bénit une nouvelle croix.

Les années passant, Guy Savigny, propriétaire du terrain sur laquelle la croix était érigée, ainsi que tous les habitants du hameau de la Croix-de-Justice projetèrent de remplacer la croix qui, à nouveau, présentait des signes de vétusté. C'est donc avec leurs deniers et leur bénévolat que le monument de 2,50 m fut construit et érigé le 7 octobre 1996. Il fut béni le 6 juillet 1997 par le père Jean-Marie Ouvrard, en présence des habitants du village et du maire :



La croix de Justice, sur une propriété privée © FG 2017

La croix Misset

Située au croisement de chemins, l'un menant autrefois au lieu-dit les Partenais et l'autre celui tenant d'Archigny à Marsugeau, désormais route de Pleumartin, elle est citée dans plusieurs documents des XVII^e et XVIII^e siècles, peut-être avant.

Nous n'avons trouvé aucun patronyme Misset, ou dérivé, dans les registres paroissiaux avant 1718. Cette famille a-t-elle fait ériger la première croix ?

Il s'agit peut-être là d'une croix votive offerte pour commémorer un accident. Sur le lieu de l'actuelle Misseterie existait la verrerie de Bichat, appartenant à Étienne Fouet. Or, en 1476, le jeune François Simonneau, âgé de 13 ans, fit tomber une grosse pièce de bois sur la tête de Marquis Musset qui en mourut. Ce fait divers a certainement marqué les esprits et donné le nom de Muzeterie au hameau qui devint Musseterie, puis Misseterie.

Une petite croix en bronze aurait, mais nous n'avons qu'une source orale, été érigée à la fin du XIX^e siècle et on y célébrait les rogations dont les processions avaient lieu trois jours avant l'Ascension. À l'occasion de ces processions, les fidèles priaient pour que les récoltes soient bonnes et ainsi pouvoir assurer le couvert à leur famille. Ce fait nous ramène à une croix votive.

Au fil du temps elle s'est abîmée. Michel Pasquier et Roland Glain, de l'atelier bois de l'association Foyer Populaire, ont alors fabriqué une nouvelle croix haute de 2,40 m, en bois celle-ci, pour la remplacer.

Cette dernière a été bénite par le père Jean-Marie Ouvrard, le dimanche 25 avril 2004, en présence de nombreux paroissiens, du maire et de la chorale dirigée par M. Rabillet.



Bénédiction de la croix Misset le 25 avril 2004, *Centre Presse du 30 avril 2004*

Les croix disparues

Certaines croix sont suggérées par les habitants d'Archigny ou nommées au fil d'actes paroissiaux ou notariés... mais ces monuments n'existent plus ou n'ont jamais existé, peut-être simplement croisements de chemins.

Nous n'allons toutefois pas les « laisser sur le bord de la route », bien que ce soit leur place initiale !

Voici, par ordre alphabétique, celles qui se sont portées à notre attention.

La croix blanche de la Jacquelière

La croix Brault

La croix Chardon

La croix Joubert

Le calvaire de Moindeneau ou croix de Moindain

La croix Paillé

D'autres certainement nous attendent au fil de nos recherches...

